

Votre Magazine

à Saint
Sauveur

Juillet 2024 - n°21

PLU
BUDGET
ALSH ...



05 34 27 31 68
www.ville-saint-sauveur.fr

sommaire

4 - 5 INFOS MUNICIPALES
 PLU • ZAP
 ALSH
 Principales délibérations
 Travaux



6 - 7 INFOS MUNICIPALES
 Un départ, une arrivée !
 Biens communaux



8 - 9 BUDGET

10 INFOS MUNICIPALES
 Fibre - Elagage
 Etude extinction nocturne éclairage public



11 - 12 QUESTIONNAIRE
 Accueil nouveaux habitants
 Accueil nouvelles activités

13 COMMERÇANTS
 Nos commerçants
 Marché de Saint-Sauveur
 Intramuros



14 - 17 VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE
 École Charles Mouly
 École Saint-Guillaume



18 - 19 SÉCURITÉ & CIVISME
 Limitation de vitesse
 Dépôts sauvages
 Opération tranquillité vacances
 Accidents domestiques
 Plan d'alerte et d'urgence
 Piqûres d'insectes
 Divagation de chien
 Troubles de voisinage

20 - 21 TOURISME
 Activités touristiques

22 - 23 INTER COMMUNALITÉ
 Conseillère numérique
 Recyclage • Tri

24 - 25 INFOS ASSOCIATIVES
 Loisirs créatifs • Club ambiance •
 Les Ours • Les Gal'abrials •
 Atelier chorégraphique •
 Graines d'avenir • Arezzo •
 Forum des Associations



26 - 27 CCAS
 L'APA
 Aide au permis de conduire
 Le CCAS pour Qui, Pour Quoi ?
 La Faites des Fourchettes
 Atelier cuisine intergénérationnel

31 HOMMAGES
 Monsieur Bémol
 Madame et Monsieur Dufrêne

32 EXPO


34 ETAT CIVIL AGENDA



“ Garder à notre village ses caractéristiques rurales et sa verdure tant convoitées, demande une énergie constante à nos élus. ”

Chères Saint-Salvadoriennes,
 Chers Saint-Salvadoriens,

Après une période un peu mouvementée, élections législatives obligent, il est certain que les résultats en auront réjoui certains, déçu, voire inquiet d'autres. Ce qui est tout aussi certain, c'est qu'il y a au moins une gagnante : « la Démocratie ». La forte mobilisation des électeurs, largement supérieure à la moyenne nationale, participe de cet élan de rattrapage de l'espace politique par les citoyens. L'avenir nous dira si le choix de la majorité d'entre eux sera le meilleur...

Il est d'autres changements tout aussi prégnants dont vos élus se sont saisis. Garder à notre village ses caractéristiques rurales et sa verdure tant convoitées, demande une énergie constante à nos élus. Après la réalisation d'un plan guide, dans lequel la consultation citoyenne a pris toute sa part, c'est au plan local d'urbanisme qu'ils travaillent maintenant. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), débattu dernièrement en conseil municipal, trace déjà les grandes lignes de notre SAINT-SAUVEUR demain. La révision de notre PLU était devenue indispensable pour intégrer les objectifs drastiques de la loi « Climat & Résilience ». Préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers tel est le credo de notre PLU en cours de construction. Il était devenu indispensable de tempérer l'accueil de nouvelles populations en organisant des Orientations d'Aménagement Programmées (OAP) dans le tissu urbain. Ces OAP permettront d'échelonner, dans le temps, les futures constructions. Cette régulation est indispensable pour que cette progression de construction puisse être pertinente et acceptable, tant financièrement que socialement. C'est dans cet état d'esprit que nous avons choisi de créer une Zone d'Agriculture Protégée. La majeure partie de notre territoire agricole sera préservée, assurant ainsi la pérennité des exploitations sur le long terme.

L'autre grande nouveauté, c'est la création d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en partenariat avec la commune de Vacquiers. Mutualiser les moyens permet de réduire les coûts. Dans un premier temps, nous ne devons ouvrir que durant le mois de juillet. Devant les demandes de certains parents, exceptionnellement, nous ouvrirons également en août. Mais force est de constater que le nombre d'enfants inscrits pour le mois de juillet dépasse très largement les prévisions initiales avec une moyenne de 70 enfants dont plus de 70 % sont de Saint-Sauveur. Le mois d'août, cependant, voit peu d'inscriptions avec une moyenne de 20 enfants. Pour ce premier essai de nouveau service à la population, nous avons fait le choix de la Délégation de Service Public. L'association « Loisirs, Éducation & Citoyenneté » (LEC) assurera, par délégation de service public, la gestion et l'animation de l'ALSH. La commune, quant à elle, assurera l'entretien des locaux et le service de la restauration. Les repas seront fournis par le prestataire de LEC.

Cette fin du mois de juillet est traditionnellement le temps de notre fête locale. Comme à l'accoutumée, notre comité des fêtes, toujours très actif, nous a concocté un programme très festif. Nous aurons le plaisir, à cette occasion, de nous retrouver en famille et entre amis pour partager ces moments privilégiés.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de belles festivités et de bonnes vacances.

Philippe PETIT,
 Maire de SAINT-SAUVEUR,
 Président du SCOT Nord Toulousain

Votre magazine à St-Sauveur
 Journal d'information municipale
 n°21 - Juillet 2024

Édité par la mairie de Saint-Sauveur
 Allée d'Orzalis - 31790 Saint-Sauveur
 www.ville-saint-sauveur.fr
 05 34 27 31 68
 accueil@ville-saint-sauveur.fr

Direction de la publication :
 Philippe PETIT
Responsable de la publication :
 Marina Daillut
Conception graphique & mise en page :
 2 vous à moi création
Rédaction :
 Commission communication
© photos :
 Mairie de Saint-Sauveur
 Freepik
Impression :
 Evoluprint à Bruguères

PLAN LOCAL d'URBANISME



Le **PLU** est un document de planification et d'urbanisme réglementaire. Il permet à la commune d'organiser son développement pour les 10 à 15 ans à venir. Il s'organise dans un cadre réglementaire imposé et s'accompagne d'une vision politique globale propre à la commune.

C'est un document stratégique et un outil de gestion des sols en fonction de zones définies, à vocation urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle. Chaque zone possède son propre règlement.

En 2023, la commune a entamé la révision de son Plan local d'urbanisme.

Cette révision a été actée par le conseil municipal en février 2023. Elle est la suite logique de notre plan guide, mais aussi et surtout, elle était

devenue nécessaire pour intégrer les nouveaux objectifs de la loi climat et résilience de l'été 2022. Ce texte modifie considérablement notre vision de l'aménagement de l'espace. Le lev motif principal, entre autres, de cette nouvelle réglementation est la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Mais aussi, en filigrane, cette nouvelle réglementation pourrait induire une densification de l'habitat qui ne serait pas en adéquation avec notre esprit villageois.

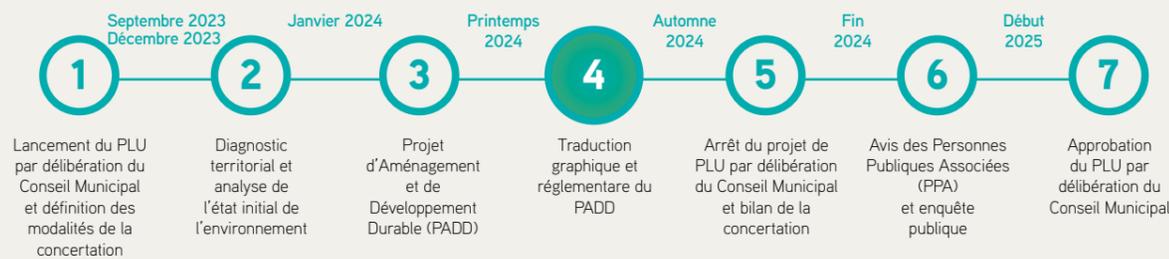
Après concertation avec les personnes publiques associées notre PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en conseil municipal le 28 mai 2024. Notre PADD est basé sur la maîtrise de l'accueil de nouvelles

populations, tout en interdisant l'extension hors zone urbaine.

Des orientations d'aménagement programmées permettront d'organiser et d'encadrer les futures constructions afin de conserver à notre village son identité rurale. Le projet final de notre PLU devrait être arrêté cette fin d'année ou début de l'année prochain pour une approbation finale fin 2025.

Un registre est à disposition, en mairie, pour nous faire part de vos éventuelles remarques et/ ou demandes. Ces notes seront jointes à l'enquête publique.

Où en sommes-nous à ce jour ?



QU'EST-CE QU'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE : ZAP ?

OBJECTIF DE LA ZAP

La ZAP permet de protéger des espaces agricoles menacés par l'étalement urbain et la rétention foncière et pérenniser ainsi l'activité agricole.

Elle permet également de préserver des " zones agricoles présentant un intérêt général en raison de la qualité des productions ou de leur situation géographique ".

Elle peut accompagner ou être le support d'un projet agricole de territoire.

La ZAP est un outil au service des collectivités locales et de la profession agricole.

LES EFFETS DE LA ZAP

La délimitation de la ZAP est annexée au PLU (Plan Local d'Urbanisme) au titre des servitudes d'utilité publique (reconnaissance de l'utilité publique de l'espace agricole).

Les espaces agricoles compris dans la ZAP conservent une vocation agricole dans le temps, au fur et à mesure de l'évolution du document d'urbanisme local.

La ZAP ne crée pas de règlement spécifique, les espaces compris dans le périmètre de la ZAP restent en zone agricole du PLU. Les demandes d'occupation et d'utilisation du sol sont soumises :

- au règlement de la zone agricole
- à l'avis de la Chambre d'agriculture et de la CDOA.

La modification ou l'annulation d'une ZAP relèvent d'une décision motivée du Préfet, après avis de la CDOA.

La ZAP n'interdit pas le changement de destination définie du sol reconnu d'unité publique. (ex : projet intérêt général : infrastructure,...).

Le classement en ZAP n'ouvre pas droit à une indemnisation au profit des propriétaires des terrains classés.



La création d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur notre commune était devenue un besoin impératif, d'autant plus que nos communes partenaires habituelles, qui accueillait avec bienveillance nos enfants, avaient manifesté leur nécessité de récupérer les capacités d'accueil qui nous étaient dédiées, pour leurs propres besoins.

C'est dans un court délai qu'avec la commune de Vacquiers, nous avons décidé de créer un ALSH commun dans les locaux de l'école Charles MOULY.

Dans un premier temps, le projet d'accueil de loisirs sans hébergement ne prévoyait qu'une ouverture durant le mois de juillet, puis une semaine sur deux durant les petites vacances.

De nombreux parents nous ont fait part de leurs difficultés de garde durant le mois d'août, leurs congés étant déposés de longue date auprès de leurs employeurs. Nous avons donc pris la décision, conjointement avec la commune de Vacquiers, d'ouvrir également en août, exceptionnellement cette année.

Environ soixante-dix enfants seront accueillis durant le mois de juillet, puis une vingtaine courant août.

Je tiens particulièrement à remercier les personnels communaux, de Saint-Sauveur et de Vacquiers, très impliqués dans la création de cette structure intercommunale.



PRINCIPALES DELIBÉRATIONS

DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

- 1 Désaffectation et déclassement de l'ancienne école publique,
- 2 Adoption des comptes de gestion et administratif 2023
- 3 Création d'un ALSH avec la commune de Vacquiers
- 4 Vote du Budget 2024
- 5 Prime exceptionnelle « pouvoir d'achat »,
- 6 Fixation du prix de vente de l'ancien presbytère et de l'ancienne école,
- 7 Lancement de la procédure de « zone agricole protégée »,
- 8 Révision PLU : Débat sur les orientations générales du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable),



TRAVAUX

Comme annoncé dans nos précédentes éditions, les travaux de voirie continuent d'avancer.

Après l'aménagement de trottoirs le long du Chemin de la Castellane, réalisé en 2022, c'est maintenant le Chemin de Gleyzes qui sera à terme équipé, sécurisant ainsi l'accès aux écoles mais aussi la mobilité sur cette voie très empruntée.

Les travaux ont pris un peu de retard sur les délais prévus mais seront terminés avant l'été. À ces travaux structurels qui nécessitent l'intervention d'entreprises spécialisées, s'ajoutent tous les travaux d'entretien quotidien de nos bâtiments et de nos espaces verts.

C'est en Régie Municipale que ces travaux sont organisés et réalisés en fonction des urgences, de la météo et surtout de la disponibilité de nos agents des services techniques.

Ces derniers, peu nombreux, s'activent pour satisfaire les demandes de la municipalité mais aussi de certains particuliers en cas d'urgence extrême.

Respectons leur travail et participons ensemble à la propreté de notre village.

Un départ



Gabriel SANCHEZ

Gabriel Sanchez notre responsable des services techniques va quitter ses fonctions à la Mairie de Saint-Sauveur en fin d'été.

Recruté en CDD en 2012 pour aider à l'entretien des espaces verts, il a très vite trouvé sa place auprès de ses collègues. Formations, concours, il devient titulaire de la Fonction Publique en 2017 et dès 2020, il est nommé Responsable des Services Techniques. Un beau parcours professionnel... et sur le plan personnel... mais aussi une belle parenthèse amicale tissée au fil des années. Toujours disposé, disponible, à l'écoute des besoins de tous les services, un téléphone qui sonne à tout moment, il intervient sur l'instant avec le sourire.

Près de Robert Thirion et de Christophe Dusseau, nos anciens gardes-champêtres auprès desquels ses missions le conduisaient souvent... Deux grands-pères impliqués dans la Sécurité Nationale, l'un gendarme, l'autre militaire de carrière, son ADN familial se réveille : une vocation est née :

« Je serai Policier Municipal »

Il va « sévir », « servir » à Fronton à partir de la rentrée. Une autre expérience.

Ses collègues proches, l'ensemble du personnel et élus de notre collectivité l'apprécient beaucoup. Pour nous tous, c'est GABY. Il va nous manquer. Nul doute que sa volonté et son esprit d'équipe seront des atouts dans sa prochaine fonction.



Jean-Charles PIDOU

Une arrivée

Je m'appelle, Jean-Charles PIDOU, j'ai 50 ans, et j'occupe les fonctions de Directeur Général des Services depuis 9 ans et demi. Je suis originaire du Nord de la France (né à Calais).

J'ai un parcours un peu atypique avec un cursus scolaire dans le domaine des Arts Plastiques, un parcours de sportif en tant que capitaine d'une équipe de basket de niveau National durant plus de 15 ans, une formation d'éducateur sportif dans un service jeunesse, je suis devenu par la suite Responsable du Pôle Jeunesse et Education au sein de la commune de Calais, avant de devenir DGS. J'ai intégré la fonction publique à l'âge de 30 ans, j'en ai gravi tous les grades et catégories en me formant tout au long de ma carrière.

J'occupe également, parallèlement à mon activité professionnelle, la fonction de Président du Montauban Basket Club, dans lequel l'équipe fanion évolue au niveau Nationale 3 et qui compte plus de 400 licenciés.

Je suis donc très animé par les valeurs du sport et du vivre ensemble. Ce sont des items que je transpose autant dans ma vie personnelle, que professionnelle.

Si vous étiez... ?



Les hauts du Capitoul

BIENS COMMUNAUX

Afin de pouvoir réaliser l'ensemble de nos projets il est indispensable pour notre commune de pouvoir trouver de nouvelles sources de financement pour assurer les investissements indispensables à votre quotidien.

Le conseil municipal a donc fait le choix de mettre en vente une partie de son patrimoine immobilier situé au cœur de notre village et représentant l'histoire de Saint-Sauveur.

L'ANCIENNE ÉCOLE PUBLIQUE :



L'ANCIEN PRESBYTÈRE :



LOTISSEMENT COMMUNAL :

Pour ces mêmes raisons, la commune propose **7 lots à bâtir sur des parcelles viabilisées de 547 m² à 647 m².**

Cette opération située à proximité de notre mairie et de son parc est à vocation résidentielle.

Le lotissement « **Les hauts du Capitoul** » est uniquement destiné aux résidences principales.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au projet ainsi que les modalités de candidature sur notre site internet à la rubrique urbanisme.





BUDGET

Pour vous aider à mieux comprendre comment sont réparties les dépenses de fonctionnement de notre commune, nous avons simplifié les chiffres en les ramenant à une base de **1000 €**. Voici la répartition :

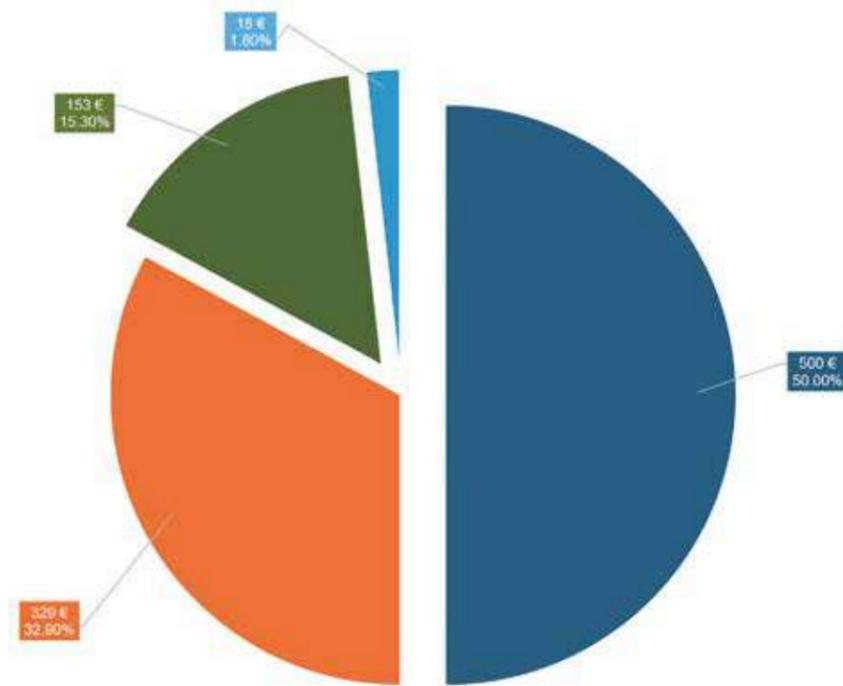
DEPENSES

Sur **1000 €** de dépenses de fonctionnement

- 500 €** sont consacrés aux charges de personnel et frais assimilés
- 329 €** vont aux charges à caractère général
- 153 €** sont alloués aux autres charges de gestion courante
- 18 €** correspondent aux charges financières

Cette répartition reflète les priorités de notre commune et notre engagement à gérer efficacement les ressources publiques.

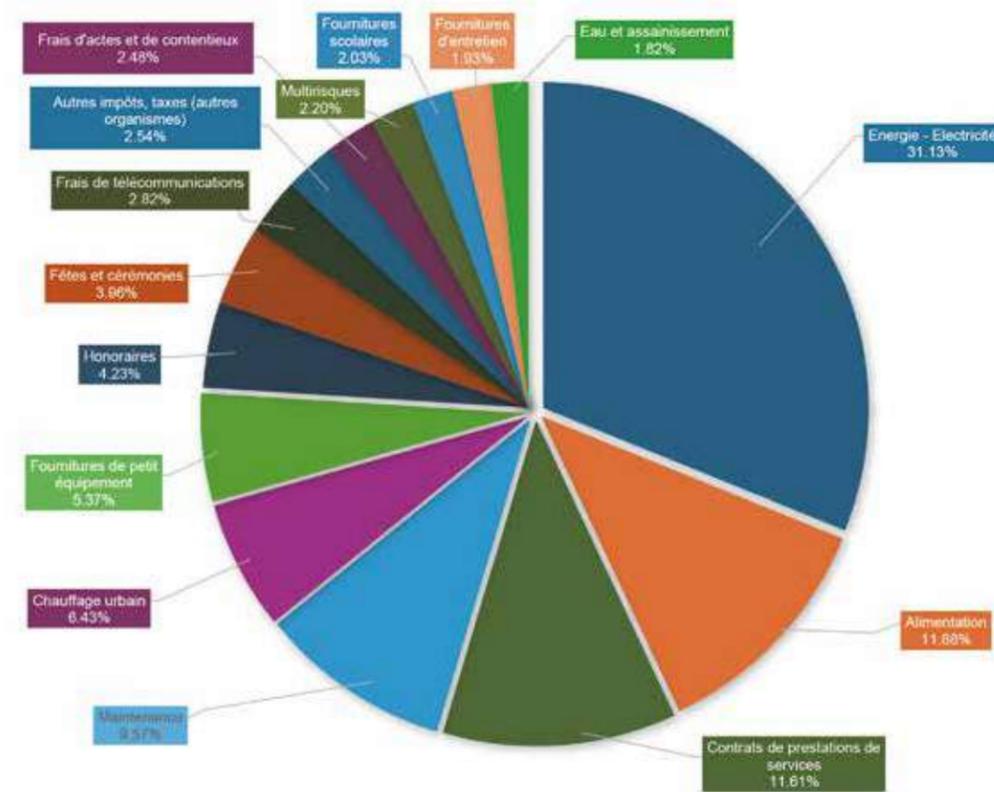
- sont consacrés aux charges de personnel et frais assimilés
- vont aux charges à caractère général
- sont alloués aux autres charges de gestion courante
- correspondent aux charges financières



À LA LOUPE

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

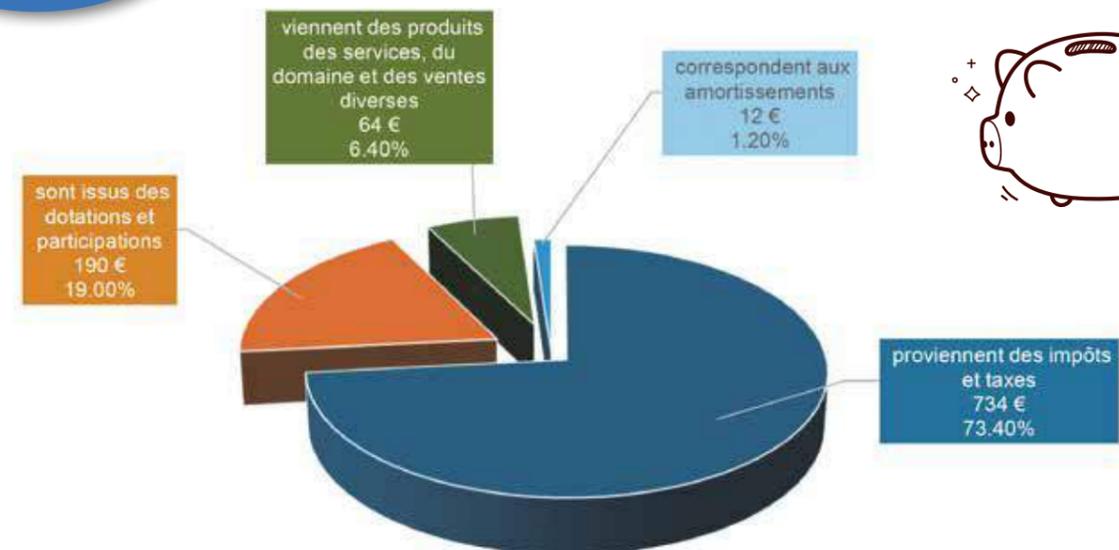
	Base 1000
Charges à caractère général :	754 631.03
Charges de personnel, frais assimilés :	1 146 800.00
Autres charges de gestion courante :	351 764.35
Charges financières :	38 582.08
Total	2 291 777.46



RECETTES

Sur **1000 €** de recettes

- 734 €** proviennent des impôts et taxes
- 190 €** sont issus des dotations et participations
- 64 €** viennent des produits des services, du domaine et des ventes diverses
- 12 €** correspondent aux amortissements





FICHE PRATIQUE : L'ÉLAGAGE

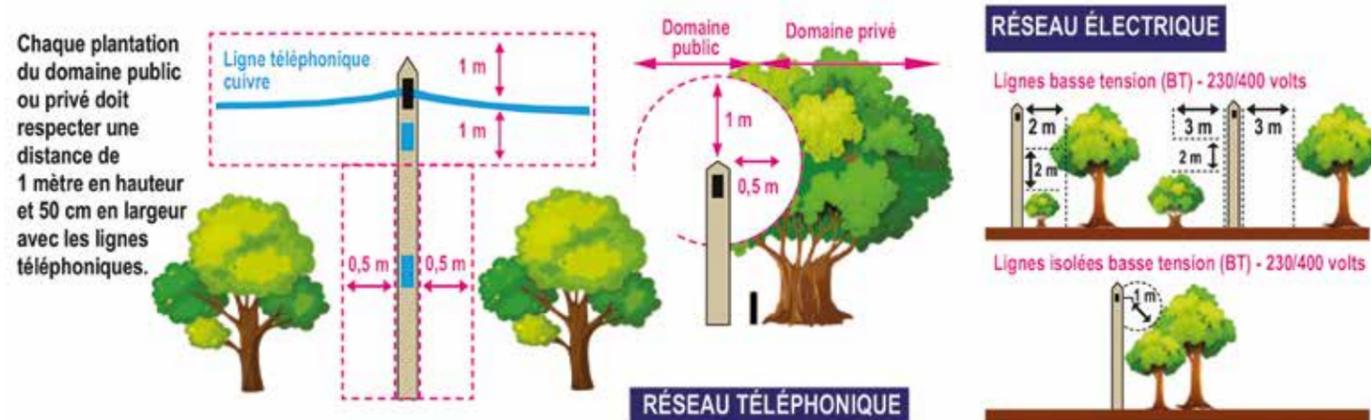
Les plantations situées à proximité des réseaux aériens, peuvent gêner ou empêcher l'accès aux poteaux, voire en cas de frottement ou de chutes de branches, entraîner des dommages de nature à provoquer une interruption des services de communication.

L'entretien des abords de ces réseaux, qualifiés d'utilité publique, constitue donc un impératif majeur pour la pérennité des réseaux existants, ainsi que pour la mise en place du Très Haut Débit.

A SAVOIR

Il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseaux ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage.

Quelles sont les distances à respecter ?



à l'étude

LA MUNICIPALITÉ A LANCÉ UNE ÉTUDE TECHNIQUE EN PRÉVISION DE L'EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Il existe plusieurs horaires d'extinction possibles :

- 24h ↔ 5h
- 24h ↔ 6h
- 22h ↔ 6h
- 23h ↔ 5h

2 hypothèses sont en cours d'étude :

- Extinction partielle
- Extinction totale



Accueil Des nouveaux habitants

Vous venez de vous installer sur la commune ?

Faites-vous connaître en mairie au travers de ce formulaire. Nos services sont disponibles pour lister avec vous l'ensemble des démarches liées à votre aménagement, et vous communiquer toutes les informations relatives à votre vie quotidienne : transport, collecte des déchets, offre associative, écoles...

Dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), j'autorise la commune à exploiter les données ci-dessous afin de recevoir une invitation pour la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Oui

Non

01

IDENTITE

NOM
Prénom



02

ADRESSE

.....
.....



03

Téléphone - courriel

.....
.....



04

Date d'arrivée à Saint-Sauveur

.....
.....



05

Commune de provenance

.....
.....



Ce document est à retourner au service population de la mairie en le déposant à l'accueil, dans la boîte aux lettres, ou par mail à accueil@ville-saint-sauveur.fr

Mairie de Saint-Sauveur - 234 allée d'Orzalis - 31790 Saint-Sauveur



Saint-Sauveur

Fête du village

• Entrée •
GRATUITE

Les
26
27
28
juillet

Ouverture de la fête
TAPAS
Animée Par **TONIO FAJARDO**

Tournée des fleurs
Orchestre **DE MICHEL**
REPAS

15h Concours de Pétanque
En concert **SANGRIA GRATUITE**
23h **FEU D'ARTIFICE**

au **CŒUR**
du village

POUR TOUTES INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES
Comité des Fêtes | Sylvie Salesses
06 51 27 77 99

Saint
Sauveur

Infos municipales



INTRAMUROS



IntraMuros

L'APPLICATION MOBILE POUR RESTER
CONNECTÉ À SAINT-SAUVEUR

La commune de Saint-Sauveur a adopté un
nouvel outil de communication afin d'informer
et d'alerter ses habitants. Il s'agit de l'applica-
tion mobile **IntraMuros**.

Disponible sur les smartphones, l'**application**
est gratuite et se télécharge depuis l'App
Store ou Google Play. Aucune donnée n'est
collectée, la navigation est simplifiée. L'applica-
tion facilite la vision d'ensemble des évène-
ments et des services proposés sur la com-
mune et les alentours.

Elle permet **d'informer, d'alerter et de faire**
participer les administrés à la vie locale.

Pour la commune de Saint-Sauveur, IntraMu-
ros est un moyen efficace pour renforcer le
lien avec ses habitants. Facile d'utilisation,
l'application propose une interface simple et
intuitive.

Les administrés reçoivent des alertes direc-
tement sur leur smartphone et accèdent au
journal de la commune, aux événements de
leur bassin de vie et aux points d'intérêts tou-
ristiques. D'autres services sont disponibles
tels que l'annuaire, le signalement d'un pro-
blème, les sondages, les associations, les
écoles, les médiathèques ou encore les com-
merces.

**POUR GAGNER
DU TEMPS,**
VOUS
POUVEZ AUSSI
**SCANNER
LE QR CODE !**



Nos commerçants

Retrouver nos commerçants
sur l'application « **IntraMuros** »



Retrouvez l'ensemble des coordonnées
de vos commerçants préférés sur l'application !

UN PETIT NOUVEAU



Nouveau venu dans le village « L'Arôme ».

Ouvert depuis le 24 juin Sophie et Dylan
vous accueillent du lundi au vendredi midi et
soir ainsi que le samedi soir dans un cadre
chaleureux. Cuisine traditionnelle française
relevée d'un soupçon de cuisine du monde,
la carte du restaurant vous ravira avec ses
produits frais concoctés maison tels que :

« boeuf larme du tigre et
tentacule d'encornet grillée émulsion à l'ail noir »...

*Afin de compléter son équipe, l'Arôme recherche un apprenti
en salle et en cuisine.*

Réservation au **06 27 80 06 34**
Possibilité de privatiser le lieux !

Bienvenue à l'Arôme !

Sans oublier
le marché de Saint-Sauveur
Tous les samedis de 8h à 13h



*Vous voulez vous faire connaître !
n'hésitez pas
remplissez le questionnaire...*



SERVICE CIVIQUE



L'école Charles Mouly vous propose d'effectuer un service civique au sein de son établissement.

Celui-ci est composé de 10 classes allant de la petite section au CM2. Vous devrez faire 30h par semaine avec des aménagements possibles en fonction de vos contraintes (par exemple, possibilité d'avoir son mercredi). Vous aurez toutes les vacances scolaires.

Différentes missions vous seront proposées : aide à la gestion de la bibliothèque de l'école, aide en classe avec les enseignants sur des activités spécifiques ou du travail en petit groupe. Mais vous pouvez aussi nous proposer des projets qui vous tiennent à coeur dans des domaines variés : le sport, l'environnement...

N'hésitez pas à venir vous renseigner dès maintenant.

Contact

05 61 35 18 33

Mme Cornuet

Directrice Ecole Charles Mouly



École Charles Mouly
Une fin d'année abondante en activités !

CLASSE DÉCOUVERTE D'UNE SEMAINE EN ARIÈGE CM1 & CM2



Randonnée dans la Vallée de Soulcem

Sous un beau soleil et dans un paysage merveilleux, nous avons découvert la vie des bergers et observé les animaux des montagnes.



VEILLÉE SUR LA VIE DU BERGER DANS LES MONTAGNES

SOIRÉE CONTÉE

Journées très riches en découvertes, selon les groupes sur l'eau, la lecture de paysage, la flore, l'écosystème de la tourbière...

SORTIE AU PONEY CLUB DE CAMANTRAN POUR LES MS/GS, CM1 & CE2/CM1



Durant cette sortie les élèves ont pu brosser les chevaux, faire une promenade, de la voltige et du manège.



VISITE PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CHARLES MOULY À L'EXPOSITION DES PEINTRES D'ORZALIS



JO À L'ÉCOLE CHARLES MOULY

Cette année est marquée par les JO qui se dérouleront à Paris. Tous les élèves ont donc travaillé sur cette thématique et ont participé à des épreuves sportives durant la semaine olympique début avril.

Les maternelles ont également choisi les JO comme thème de leur spectacle de fin d'année. Ainsi, les élèves ont dansé et chanté autour de cette thématique.

THÈME DE LA FERME POUR LES ÉLÈVES DE PS ET PS/MS



Les élèves de PS et de PS/MS ont travaillé sur le thème de la ferme. Pour clôturer ce travail les maîtresses ont fait venir les animaux de la ferme au sein même de l'école.

SORTIE AU PARC AUSTRALIEN

Cette sortie a permis de découvrir à la fois les animaux: les kangourous et leur développement particulier ou encore d'approcher les autruches et les émeus mais aussi les us et coutumes des peuples aborigènes à travers: la musique, les arts, l'alimentation...

Une journée riche d'apprentissage et de partage pour petits et grands.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 18 juin, afin de célébrer la fête de la musique, M. Bureau ainsi que des professeurs de l'école de musique de St-Sauveur sont venus présenter et jouer des mélodies à tous les élèves de l'école Charles Mouly.

Les élèves ont tous été attentifs au son du piano, de la batterie, de la guitare, du cajon et du handpan.



SORTIES VÉLO À LA FORÊT DE BUZET

Cette année, dans le cadre du projet Roule pour ta flamme en lien avec les JO 2024, 4 classes de l'école Charles Mouly (GS/CP, CP, CE1 et CE1/CE2), soit près de 100 élèves sont allés à la forêt de Buzet.

Grâce au travail des maîtresses de maternelle qui ont introduit un cycle vélo/équilibre dans leurs apprentissages depuis 3 ans, les plus jeunes à participer à ce projet étaient fins prêts pour pédaler en milieu forestier. Une belle expérience à renouveler.

Les sorties vélos sont possibles grâce aux parents qui passent l'agrément dans l'année et qui prennent de leur temps personnel pour nous accompagner.

Nous remercions également les parents et la mairie qui ont pu transporter les vélos des enfants et des adultes. Sans leur aide précieuse, cette escapade forestière aurait été compromise.



École Charles Mouly (suite)

SPECTACLE
ÉLÉMENTAIRE
FIN D'ANNÉE
À L'ÉCOLE
CHARLES MOULY



CP
ACROSPORT



CE2/CM1
ET DU CM1/CM2
A ET B
CHANSONS

CM1
2 POÉSIES
MISES EN SCÈNE



CM1/CM2A CHANT AVEC
UNE CHORÉGRAPHIE EN
LANGAGE DES SIGNES



CE1
DANSE AFRICAINE

SECTORISATION DES COLLÈGES

Le Conseil Départemental a été en charge de redéfinir la sectorisation des collèges afin de prévoir l'ouverture du collège de Castelnau d'Estréfond et le rééquilibrage des collèges limitrophes de Castelnau, Fronton, Gratentour et St-Jory.

Fin d'année 2023, deux réunions publiques ont eu lieu afin d'exposer les différents scénarios.

A la suite de ces consultations, le Conseil départemental a choisi de modifier le secteur d'affectation de nos élèves de Saint sauveur.

Ces derniers seront désormais rattachés au Collège Simone Veil à St-Jory pour le niveau 6^{ème} à compter de la rentrée prochaine, puis niveau par niveau les années suivantes.

VISITE DU COLLÈGE DE ST-JORY

Les élèves de CM2 de l'école Charles Mouly sont allés visiter le collège de St-Jory afin de se familiariser avec leur nouvel établissement scolaire.



Durant toute une journée, ils ont pu vivre une journée de collégien.

École Saint-Guillaume

Une fin d'année remplie d'animations inoubliables

DES FUSÉES À SAINT-GUILLAUME

En juin, 26 fusées à eau ont décollé de la base de lancement temporaire de Saint-Guillaume.

Chaque enfant a fabriqué et décoré sa fusée, ce qui nous a permis de procéder à des expériences d'optimisation des conditions de lancement et de vol en testant nos hypothèses :

- une bouteille remplie en entier volera-t-elle plus haut et plus longtemps qu'une fusée à moitié pleine ?
- Sans stabilisateurs, la trajectoire des fusées est-elle modifiée ?

Les résultats des lancements en ont surpris plus d'un !

Et quelle joie de voir s'envoler leurs œuvres !



LA MUSIQUE S'INVITE À L'ÉCOLE



Tout au long de l'année, les élèves de l'école St-Guillaume ont pu bénéficier de cours de musique grâce à l'école de musique AREZZO et de son professeur Christophe Bureau.

L'année s'est terminée par un après-midi à la découverte de différents instruments dont le handpan, instrument à percussion en forme de « tortue ».



Quelle belle surprise !

A L'ÉCOLE LE VÉLO C'EST TOP !



Savoir rouler à vélo cela peut aussi s'apprendre à l'école, et ce n'est pas aussi simple que cela. Durant les mois d'avril, mai et juin nos cyclistes du CP ont appris à rouler en toute sécurité en suivant différents parcours.

Plusieurs objectifs étaient visés :

Savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo : acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo correctement (pédaler, tourner, freiner), contrôler sa vitesse, son équilibre, sa trajectoire.

Savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé : réaliser un parcours, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, respecter les règles de sécurité qui s'appliquent et découvrir les panneaux du Code de la route et les feux tricolores.

Malgré le temps maussade de ces derniers mois l'activité a pu se dérouler correctement « entre les gouttes ! »

HELLO !



A St-Guillaume, on s'initie à l'anglais dès la moyenne section grâce à notre intervenante Alexia Martin.



TOUS DANS LES ARBRES !

Le mardi 18 juin, l'ensemble des élèves, des enseignants et du personnel de l'école St-Guillaume s'est rendu à Naturagame pour une activité accrobranche.

Une sortie placée sous le signe de la cohésion, de l'entraide et de la bonne humeur !



SILENCE, ON LIT !



Attention, si vous passez devant l'école St-Guillaume de 13h30 à 13h45, ne soyez pas étonné par le silence qui y règne.

C'est l'heure pour les enfants comme les adultes de prendre un petit temps pour lire.



VIVRE ENSEMBLE



Respecter les règles de conduite et la signalisation, c'est respecter les autres usagers.

DOIS-JE REPASSER MON PERMIS !

LA DÉLINQUANCE ROUTIÈRE BRISE DES VIES

Les panneaux de signalisations bordés de rouge indiquent :

- danger,
- interdiction,
- indication

MERCI de les RESPECTER !



Améliorons notre cadre de vie

Pour lutter contre les dépôts sauvages

Un vieux meuble abandonné, une trottinette cassée ou des sacs posés aux abords d'un point d'apport volontaire, ces incivilités dégradent notre cadre de vie quotidien...vous nous le faites régulièrement remonter.

Le traitement et la valorisation des déchets est assuré par la communauté de commune du frontonnais, la commune de Saint-Sauveur assure la propreté urbaine.

De plus afin de vous offrir un service de qualité Saint-Sauveur a choisi de conserver le service de ramassage des déchets verts en porte à porte une fois par mois à partir du mois de mars, ce qui représente une dépense de 9192 € par an.

A ces services, s'ajoutent différentes prestations proposées par la CCF :

Encombrants : une collecte trimestrielle des gros encombrants est mise en place. Celle-ci se fait sur inscription et les prochaines dates sont le mercredi 18 septembre et le mercredi 11 décembre.

Gravats : vous pouvez louer une benne de 3m³ à 40m³ pour prix forfaitaire de 200 € pour 3 jours. Cette prestation comprend le coût de traitement des déchets qui est pris en charge par la collectivité.

Déchèterie : un petit geste, un tour à la déchèterie pour déposer votre vieux meuble ou votre trottinette cassée... pensez à vous munir de votre pass déchèterie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tout dépôt sauvage au pied des bornes de recyclage est formellement interdit et passible d'une amende pouvant atteindre 1500 €.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur notre site internet www.mairie-saint-sauveur.fr/vie-pratique.html rubrique environnement.

LA CIVILITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...

AGISSONS ENSEMBLE !

STOP aux dépôts SAUVAGES



On voit encore ce manque de respect !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Afin de limiter les risques de cambriolage ou les « visites indésirables », des rondes de surveillance sont mises en place par la gendarmerie de Saint-Jory et/ou la police municipale de Saint-Sauveur.

Signalez votre absence à la gendarmerie de Saint-Jory. Des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour cela, remplissez le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » et signalez-vous en gendarmerie.

Brigade de Gendarmerie de Saint-Jory
05 34 27 37 60



Marie-Laure JOUVIN
06 16 31 37 39
ml.jouvin@ville-saint-sauveur.fr

ACCIDENTS DOMESTIQUES, DANGER

Près de 20 000 personnes perdent la vie chaque année en France à cause d'un accident domestique. Ce chiffre est deux à trois fois plus important que celui des accidents de la route. Les plus exposés sont les personnes âgées et les enfants.



PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Soyons attentifs aux autres

Le registre communal nominatif du plan d'alerte et d'urgence, mis en place par la mairie et le centre communal d'action sociale (CCAS), permet de recenser les personnes isolées ou vulnérables en cas de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, crise sanitaire).

Ce dispositif, déclenché par le préfet, s'adresse aux personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans ou inaptes au travail de plus de 60 ans ou en situation de handicap de plus de 18 ans.

Pour s'inscrire ou inscrire un proche au registre, remplissez le formulaire disponible au CCAS, en mairie ou sur www.mairie-saint-sauveur.fr.



PENDANT L'ÉTÉ, GARE AUX PIQÛRES ET AUX MORSURES



Se protéger pendant les promenades et dans son jardin.

Pendant une activité nature, pour se protéger des piqûres et morsures :

- Je porte des chaussures et des vêtements couvrants (jambes et bras), un chapeau et je rentre le bas de mon pantalon dans les chaussettes ;
- Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. J'évite de soulever les pierres et les tas de bois ;
- J'applique des répulsifs contre les insectes sur la peau et/ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi ;
- Chez moi, je supprime les eaux stagnantes et je débroussaile les herbes hautes.

LA DIVAGATION DE CHIEN



NOTRE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE CONSTATE ENCORE TROP DE DIVAGATIONS DE CHIENS.

C'est pourquoi nous rappelons aux propriétaires de chiens d'être plus responsables, pour le bien vivre ensemble. Ne perdons pas de vue que le fait de laisser divaguer votre animal l'expose à un risque d'être volé par un individu.

De plus en plus de vol d'animaux sont constatés.

TROUBLES DE VOISINAGE

A l'approche de l'été où nous vivons beaucoup plus en extérieur, nous n'aurons pas cessé de rappeler l'importance de respecter les horaires d'utilisation des tondeuses et autres matériels de jardinage ou bricolage. De même, les bruits nuisibles par leur intensité ou leur caractère répétitif sont à prescrire.

RAPPEL DES HORAIRES :

DU LUNDI AU VENDREDI
8h30 - 12h et 14h30 - 19h30

SAMEDI
9h - 12h et 15h - 19h

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
10h - 12h et 16h - 18h

Préservez la tranquillité de chacun.
Profitez tous d'un bel été !

Retrouvez toutes infos en détail sur www.ville-saint-sauveur.fr à la rubrique Vie pratique/Police rurale



L'office de Tourisme DU VIGNOBLE DE FRONTON

Un simple
« **Clic** »
sur le site

www.vins-de-fronton.com

05 61 74 80 69

Un simple
« **Allo** »
au

Vous y trouverez toutes les manifestations festives et activités diverses que la dynamique équipe de l'Office de Tourisme vous offre durant l'été et consignées dans l'agenda 2024, disponible en mairie.

Rendez-vous incontournable au mois d'août

« **Saveurs et Senteurs** »



BOUGEZ

sur le vignoble de Fronton

Visites Festivals
Randos Concerts

Ateliers et dégustations
à l'envie des vins
de notre terroir

JEUX

| BALADES

| TRÉSORS

Du 1^{er}
juillet au
3 novembre
2024

PARTEZ À LA RECHERCHE DU TRÉSOR ...



de Grapillon



A Bouloc, Cépet,
Gargas et Castelnaud
d'Estrétefonds !



Rendez-vous à l'Office
de Tourisme du
Vignoble de Fronton
pour récupérer vos
carnets d'indices !



+ infos

Service Promotion du Territoire
05 61 82 13 32 / randos@cc-dufrontonnais.fr
www.cc-dufrontonnais.fr

OFFICE DE TOURISME
du Vignoble de Fronton

Le
Frontonnais

#LETRÉSORDEGRAPILLON

CCF - TOURISME - 2024 - image @wevick

**Le tri,
MODE D'EMPLOI**

Dans le bac JAUNE
DÉPOSEZ EN VRAC, VIDES ET NON IMBRIQUÉS !



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES PAPIERS

INFO +
Laissez les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique, de préférence bien vissés.

! Jetez les sachets et barquettes en plastique des contenants en carton avec les ordures ménagères.



Dans le bac GRENAT
DANS DES SACS POUBELLES FERMÉS



LES OBJETS EN FAÏENCE, PORCELAINE...

VAISSELLES MIROIRS CASSÉS

PAPIER PEINT, CARTES COUCHES, LINGETTES...



RESTE DE REPAS

JOUETS ET OBJETS CASSÉS

INFO +
30% du contenu de votre bac grenat est biodégradable.
Participez à la réduction des déchets et transformez-les en énergie positive pour votre jardin.



Dans le COMPOSTEUR



DÉCHETS DE CUISINE

DÉCHETS DE JARDIN



Recycler le verre
un geste écologique, simple & efficace à la portée de tous !

CONSIGNES DE TRI
Je dépose les emballages en verre, dans les conteneurs dédiés, en vrac, bien vidés, sans bouchons, ni capsules, ni couvercles. Dépôts au pied des conteneurs interdits !

Le verre est le seul matériau d'emballage recyclable indéfiniment. Les procédés de recyclage sont sûrs, sans danger pour l'environnement. Pourtant, le verre est un matériau lourd qui se retrouve encore souvent dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). **Triions mieux !**

738,43 tonnes de verres collectés en 2023 dans le Frontonnais, soit 27,63 kg/hab.

soit une baisse de 8,4 % par rapport à 2022 **et de 11 %** par rapport à 2021 !

TRIER LE VERRE PERMET...

- DE RÉDUIRE** le prélèvement des ressources naturelles. Aujourd'hui, plus de la moitié du verre d'emballage ménager consommé en France est recyclé, ce qui représente près de 2 millions de tonnes qui ne vont pas en centre d'enfouissement ou en incinération, et autant de matières premières économisées.
- D'ÉCONOMISER** de l'énergie ce que se traduit également par une diminution des émissions polluantes liées à la consommation d'énergie.
- D'OBTENIR** des soutiens financiers de reprise de la matière par l'industrie verrière (environ 32 €/T).

Le Frontonnais

Pour une meilleure collecte du verre dans le Frontonnais des conteneurs visibles et placés à des endroits faciles d'accès sont à votre disposition !

Contact : 05 62 79 15 30
environnement@cc-dufrontonnais.fr

TOUT AUTRE DÉCHET ET ENCOMBRANTS

UN RÉSEAU DE 5 DÉCHETTERIES DE PROXIMITÉ À VOTRE DISPOSITION

DÉCHETTERIE DE FRONTON
Avenue des Vignerons 31620 Fronton

DÉCHETTERIE DE GRENADE
Route de Saint-Cézert 31330 Grenade

DÉCHETTERIE DE SAINT-ALBAN
Impasse Rouquette 31140 Saint-Alban

DÉCHETTERIE DE VILLEMUR/TARN
4 Rue Passo Corese ZA Pechnaouié 31340 Villemur/Tarn

DÉCHETTERIE DE GARIDECH
RN 888 " Lagarrigue " 31380 Garidech

HORAIRE CONSULTABLES SUR
www.decaset.fr

LE FRONTONNAIS



Pour contacter les services de la CCF

- Communauté de Communes du Frontonnais
3 rue du Vigé
CS 20053
31620 Bouloc
- Accueil téléphonique 05 61 82 13 32
- <http://www.cc-dufrontonnais.fr>
- contact@cc-dufrontonnais.fr



Laurie Selve

Une conseillère numérique à votre service !



Permanence Saint-Sauveur :

- Mardi de 9h à 12h
Au 1^{er} étage de la Mairie de Saint-Sauveur
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Château de Capdeville
14 allée du Château - 316250 Fronton

Contact
06 75 41 89 15
laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr

Retrouver l'ensemble de nos associations sur l'application « IntraMuros »

LOISIRS CRÉATIFS



L'association les loisirs créatifs d'orzalis est en place depuis une dizaine d'années sur le village. Elle a pour but, de réunir, les personnes, adultes ou enfants afin de partager leur savoir avec convivialité, et bonne humeur. Nous avons une professeur pour diriger les travaux, de point de croix, broderie en général, tricot, crochet. Nous participons chaque année au forum des associations, ainsi qu'au téléthon. Nous nous retrouvons le mercredi après midi de 14h30 à 16h30 salle 3 du complexe associatif. Ainsi que les samedis une ou deux fois par mois pour créer des objets pour le téléthon au complexe associatif.

Pour nous rejoindre vous pouvez téléphoner au 06 42 87 92 81.



MAIS AUSSI !

Nous avons aussi organisé deux repas le 19 janvier et le 21 mai. Nous avons participé activement au carnaval du 23 mars organisé par l'association des parents d'élèves de l'école publique. Notre vide-greniers associé, cette année, avec le vide-jardin de Graines d'Avenir a eu un grand succès le 05 mai. Sans oublier la pétanque, les dictées, les petits lotos, les concours de belote, les marches et marches nordiques tout au long de l'année.



A VENIR !

- deux sorties d'une journée en septembre et en octobre,
- une sortie à Bouconne,
- d'autres randonnées dans les villages aux alentours, en favorisant les échanges avec d'autres associations voisines,
- un repas en octobre et un en décembre,
- un loto ouvert à tous le 24 novembre,
- notre participation au forum des associations et au téléthon.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à prendre des renseignements auprès du président Francis Milhavet au 05 61 09 57 56 ou de la secrétaire Cathy Petit au 06 07 63 62 31.

CLUB AMBIANCE



Depuis janvier, le Club Ambiance a déjà organisé plusieurs sorties :

- Visite du Musée Aéronautique Aéroscopia,
- Balade en péniche sur le canal afin de découvrir ses 9 écluses,
- Trois jours en Catalogne afin de visiter Palls, Estarlit, Gérone, pendant la fête des fleurs et Cadaqués,
- Week-end d'exception au Puy du fou,
- Découverte des nichoirs, des oiseaux et des plantes sauvages comestibles guidée par Marie Noëlle, responsable de l'association Graines d'Avenir. Une dégustation de pâtisseries à base de feuilles de tilleul et de fleurs, a clôturé cette après-midi très enrichissante,
- Une vingtaine de marcheurs du club ont rejoint ceux de Vacquiers pour une randonnée de deux heures en pleine nature.



LES OURS



Quelle saison pour les Ours de St-Sauveur !

avec notamment Laurine qui représentera cette été la France au championnat d'Europe Cadets à Sofia et au championnat du Monde au Pérou fin Aout.

Les Ours de St-Sauveur ont réalisé l'exploit de se classer 1^{er} club en judo de toute l'occitanie, à la fois au classement individuel mais aussi aux classements par équipe.

Notre équipe Seniors représentera notre village au championnat de France 1^{er} division le 3 novembre au Colisée en compagnie du club du P.S.G. Judo de Teddy Riner, retransmis en direct sur l'équipe TV.



Mais les Ours de St-Sauveur n'est pas que source de médaille, notre principal objectif reste la formation : formation des jeunes, formation des valeurs, formation des ceintures noires, formation technique.



Les Ours de St-Sauveur FORME

Fitness • Pilates • Yoga • Zumba • Step • Body-zen • Abdo-Fessiers • Cardio-Attack sont proposés à tous les habitants du village.

Grâce à la municipalité, le club offre aux habitants la possibilité de trouver la forme à moindre coût dans une excellente ambiance. L'association mutualise les moyens et les enseignants de qualité, c'est bien ce qui

le mardi 19h30-21h. sous la houlette du pédagogue Damien (prof Diplômé en M.M.A.) qui a formé cette année Jauma, champion de France de M.M.A. à Paris cette année. Si les Ours ont invité les jeunes cet été aux diverses sorties au B29, Zouzouparc, le club organisera un stage gratuit le 21 septembre prochain avec des entraîneurs nationaux. Les cours reprendront dès le 2 septembre



fait la réussite de notre association. Le cours Tabata de 2h. des vacances a été suivi par beaucoup de filles qui ont terminé par un super apéro.

Prochains événements : Assemblée générale du club : lundi 30 Septembre 19h30

Cours spécial : samedi 5 Octobre 19h-21h.

Le club souhaite un bel été à tous les habitants !

LES GAL'ABRIALS

LA FIN D'UN CYCLE



Le 19 octobre, les Gal'Abrials donneront au théâtre de l'espace des deux mers à Lespinasse leur treizième et dernière représentation de "Appelez-le Max!"

Du Nord Est toulousain aux villages du Gers et de la Dordogne, cette comédie a connu un franc succès. De salles intimistes où les spectateurs touchaient à l'espace scénique jusqu'à celles dotées des derniers équipements techniques, la troupe a planté ses décors un peu partout et séduit les publics les plus exigeants.

auteur, comédien et metteur en scène ; mais que les inconditionnels des Gal'Abrials se rassurent la troupe continue et révélera très certainement de nouveaux talents.

Cette saison a hélas aussi marquée par la disparition de Christiane Dufrene Charismatique et talentueuse comédienne de la troupe même si elle l'avait quittée depuis peu. En cette soirée du 19 octobre elle sera dans l'esprit des comédiens.



L'ATELIER CHORÉGRAPHIQUE

L'atelier chorégraphique est fier d'avoir, une fois de plus, présenté son gala de danse au BASCALA de Bruguières. 600 spectateurs étaient réunis pour assister aux chorégraphies originales en modern jazz ; hip-hop ; salsa ; classique....
L'atelier chorégraphique représente 150 élèves, dès 3 ans et jusqu'aux séniors.

Retour en images de cette soirée



GRAINE D'AVENIR



Graines d'avenir est une association qui a pour but d'encourager et développer l'intérêt pour la nature au travers de diverses activités liées à la biodiversité, au jardinage, à l'éco-citoyenneté, à la création de jardins partagés, etc...

Depuis sa création, Graines d'avenir, a multiplié les actions et les animations :

- Journées de troc et vide jardin
- Ateliers DIY pour petits et grands
- Sorties nature et découvertes
- Animations autour du compostage, et fabrication de lombricomposteurs
- Fabrication de nichoirs

Notre association est ouverte à tous de 0 à 99 ans, que l'on soit jardinier débutant ou chevronné; curieux ou passionné; ou tout simplement pour créer du lien social et vivre des moments conviviaux et de partage.

Comme par exemple notre participation au défilé du carnaval et au vide grenier de Saint-Sauveur, ou encore la chasse aux œufs, avec pas moins de 60 enfants inscrits.

La journée cocooning et l'atelier cuisine Zéro déchets (atelier sushis et cuisine sauvage) en Avril dernier, a réuni une dizaine de cuisiniers amateurs et d'exposants tournés vers la santé et le bien être au naturel. Un déjeuner a été proposé en mode auberge espagnole où adhérents et sympathisants ont pu entre autres déguster les préparations faites le matin même.

Notre objectif est la création d'un jardin partagé, le projet avance bien. Nous avons déjà une quarantaine d'adhérents avec ou sans enfants, motivés pour investir une parcelle, nous espérons pouvoir leur faire visiter le terrain courant Juillet et entamer les aménagements et plantations en Septembre prochain.

Des parcelles sont encore disponibles (de 12 à 100M2)

Pour nous rejoindre, c'est très facile!
Vous pouvez nous contacter via le mail ci-dessous : grainesdavenir.stsauveur@gmail.com
ou par téléphone, Vanessa au 06 59 49 78 37

Nous sommes présents également sur les réseaux sociaux



Toute l'équipe de Graines d'avenir vous souhaite un bel été.

AREZZO MUSIQUE

Spectacle de fin d'année



A VENIR

Nous aurons le plaisir de vous retrouver pour le Festival AREZZO le samedi 31 Août

FORUM
des
associations

Samedi
7
Sept.
14h à 20h
complexe sportif

animations
restauration
sur place

Point n'est besoin de présenter le centre communal d'action sociale. C'est un bureau de proximité où Mme Lantoine Joanna accueille les habitants de la commune ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou durable. Les renseignements peuvent être aussi divers qu'il y a de situations différentes :

Aide dans vos démarches, notamment demande de logement social, des renseignements sur l'APA, le CCAS s'efforce de répondre à l'ensemble des demandes.

Les Conseils d'administration du CCAS se tiennent de façon régulière, les membres du Conseil d'Administration analysent les situations et donnent leur avis.



Joanna LANTOINE

Assure le lien de proximité avec les personnes ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou durable dans leurs démarches liées à un handicap ou des difficultés financières.

Elle vous accueille **SUR RENDEZ-VOUS** les mardis et jeudis.

En cas d'urgence en dehors de ces créneaux, contactez l'accueil de la mairie : 05 34 27 31 68 | accueil@ville-saint-sauveur.fr

L'APA ?

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

C'est une aide financière attribuée aux personnes de **+ de 60 ans** en perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie, dans les tâches quotidiennes. Cette aide compense partiellement ou totalement les dépenses liées à la situation. Elle peut être attribuée si la personne bénéficiaire vit :

- Au domicile
- En établissement
- En accueil familial

Elle varie en fonction du niveau d'autonomie, des revenus et du contenu du plan d'aide préconisé.

LE CCAS DISPOSE D'UN REGISTRE CONFIDENTIEL DE PERSONNES VULNÉRABLES

Ce registre est utilisé exclusivement à des fins de suivi des personnes concernées lors de situations exceptionnelles telles que canicule, grand froid ou confinement...

Vous êtes isolé(e) ou vulnérable, vous pouvez demander à figurer sur ce registre afin d'être contacté et suivi le cas échéant.

Pour tout renseignement concernant ces dispositifs

contactez le CCAS au 05 34 27 31 68 ou j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr

LE CCAS A CRÉÉ UN DISPOSITIF D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Le permis de conduire évolue en 2024

1 Si vous avez 18 ans ou plus, vous souhaitez obtenir le permis de conduire.

2 Le CCAS de Saint-Sauveur peut vous aider à le financer sous certaines conditions d'éligibilité.

3 En contrepartie de cette aide, le CCAS proposera au candidat bénéficiaire une mission d'intérêt collectif de 35H dans la collectivité.

Pour tout renseignement contactez le CCAS de Saint-Sauveur.

Contact : Mme Joanna LANTOINE
Tél : 05 34 27 31 68
Pour toute information utile : www.legipermis.com

LE CCAS

EST LA SOLIDARITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS, POUR VOUS QUELQUES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

LES PANIERS SOLIDAIRES... c'est quoi ?

Un partenariat avec l'association **Cocagne Aliment'erre** qui permet de faire bénéficier les habitants de Saint-Sauveur de paniers de légumes et de paniers de fruits.

- Solidaires car cultivés aux jardins du ricotier (fenouillet) par des personnes en insertion professionnelle
- Biologiques car sans pesticides et locaux
- Accessibles (tarifs réduits sous condition d'éligibilité)
- Une distribution hebdomadaire tous les mardi après-midi de 14h30 à 17h au complexe associatif.

C'est un moment privilégié où les bénéficiaires peuvent se rencontrer partager des recettes ou autres, autour d'un café.

C'est un vrai moment de lien social.

LA « FAÎTES DES FOURCHETTES »

Grâce à l'appui du PETR (Pole d'Equilibre Territorial et Rural) Pays Tolosan dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, cette année sera la 3^{ème} édition de cet évènement.

Cette « faites » a lieu à la mi-octobre à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation et se déroulera durant une semaine sur divers sites du Pays Tolosan.

Diverses activités sont proposées afin de promouvoir une alimentation saine, locale, bio et accessible à tous. Cette édition verra la participation croissante des partenaires locaux (tels que producteurs, associations ou encore CCAS)

Gardez en tête la semaine qui réglera vos papilles !

LES COLIS DE NOËL pour qui ?

Les personnes en situation de précarité peuvent profiter pleinement des fêtes de fin d'année avec des colis de Noël au contenu particulièrement festif qui leur sera distribué par les membres du Conseil d'administration du CCAS.

Afin de vérifier votre éligibilité à ces colis, vous pouvez dès à présent contacter Mme Lantoine et lui transmettre votre dernier avis d'imposition.

Plus de renseignements au 05 34 27 31 68 ou j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr

Caritas France
Secours Catholique

A compter du **16 novembre** jusqu'au **31 décembre**, le secours catholique lancera sa campagne de collecte annuelle.

Ce temps est l'occasion pour les donateurs d'exprimer leur générosité et permet à l'association de poursuivre ses actions en faveur des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

Des affiches vous informerons sur les modalités de dépôt.

SECOURS POPULAIRE CEPET

Rue de l'église
31620 CEPET
05 62 79 04 66
Nous contacter pour les horaires

ON N'A PAS RÉPONSE À TOUT MAIS ON REPOND TOUJOURS PRÉSENT.

LES RESTOS DU CŒUR
LES ALIENS DU CŒUR

ATELIER CUISINE intergénérationnel

Le mercredi 29 mai, les enfants de l'ALAE Charles Mouly de Saint-Sauveur, ont appris à cuisiner un goûter sain à base de pâte à tartiner aux courgettes, pancakes à la carotte et pain aux courgettes, grâce à l'association Cocagne Alimen'Terre.

Nana, Sarah et Camille sont venues les bras chargés de bons légumes bio et de recettes irrésistibles. Les enfants ont mangé tous leurs légumes et en ont même redemandé. Cet atelier cuisine était surtout l'occasion d'une rencontre entre les enfants et les personnes âgées avec qui ils correspondent depuis Noël.

Les enfants de l'ALAE ont glissé des cartes de vœux maison à destination des bénéficiaires des colis de Noël distribués par le CCAS tous les ans en décembre. C'est en réponse à ces vœux que la correspondance a commencé.

Une rencontre pleine de sourires, d'anecdotes insolites sur l'école et le village !!!

Cette belle après-midi riche en émotions, a permis de tisser des liens entre les générations et sera très certainement reconduite pour le plus grand bonheur des participants.





COMMÉMORATION DU 8 MAI



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ ET DE REMISE DES CARTES ÉLECTORALES



VIDE GRENIER DU 05 MAI

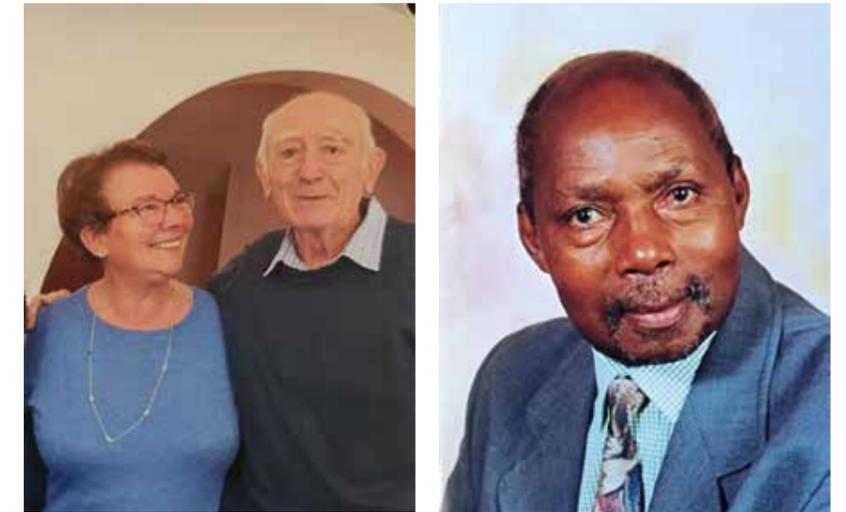


KERMESSE DE L'ALAË



Hommages

“ Ne laissons pas l’histoire de notre village dans l’oubli de ceux qui l’ont tracée ”



C’est avec une profonde tristesse et une réelle émotion que nous avons accompagné le départ de trois de nos concitoyens et collègues qui ont compté dans la vie municipale de Saint-Sauveur.

Monsieur Aurélien Bémol, Monsieur Marcel Dufrêne et Madame Christiane Dufrêne nous ont quittés à quelques mois d’intervalle seulement.

Tous les 3 laissent derrière eux une vie personnelle et professionnelle bien réussie et une vie d’élus riche de sens. Il n’est pas d’Hommage rendu qui ne parle des « Hommes ».

Aurélien, profondément ancré dans sa commune de cœur, a été pendant 25 ans, tour à tour adjoint et 1^{er} adjoint sous les mandats de Monsieur Pierre Plantade. Jovial mais sérieux, il a été dans l’équipe municipale un exemple de culture, de modestie, d’humilité et d’humanité.

Marcel, enfant de Saint-Sauveur, son ADN avait tracé sa voie, son père Monsieur Robert Dufrêne a été 1^{er} magistrat du village durant 20 ans (1945-1965). L’attachement que Marcel portait à sa commune était instinctif, profond, inné.

Tous les deux étaient des hommes libres, de cette liberté qui, en exemple, nous invite à cultiver jour après jour, ces valeurs essentielles qui sont les fondements de nos engagements républicains.

Tous les deux, habités par le sens profond du Service Public, ont tout au long de leur carrière défendu ces valeurs au fronton de notre maison commune, Liberté, Égalité, Fraternité.

Ils ont honoré avec responsabilité compétence et talent les missions qui leur ont été confiées. Ils ont été des élus fortement impliqués dans la prise en charge de l’évolution progressive de notre village et de sa transition vers la modernité.

La commune, leur mairie étaient leur moteur de vie. Moteur de vie, ça l’était aussi pour Madame **Christiane Dufrêne** indissociable de la vie de Marcel.

Elle a assuré durant de nombreuses années le secrétariat général au sein de notre mairie et nous avons tous, élus et Saint-Salvadoriens, pu apprécier ses compétences, son sens du contact humain et des relations humaines.

Christiane, Marcel, Aurélien, tous les trois emportés par la maladie inexorable laissent un grand vide dans leurs familles respectives mais aussi dans notre Saint-Sauveur.

Car si préparés que l’on puisse être aux départs dans ces circonstances, l’émotion et la tristesse ne sont que l’écume des souvenirs communs.



37

ARTISTES

EXPO

Peintres d'Orzalis et d'Ailleurs...



Le vernissage de l'exposition réalisée par l'atelier des «*Peintres d'Orzalis*» auxquels se sont associés d'autres ateliers du Frontonnais est devenu un incontournable des manifestations culturelles de notre territoire.

La cuvée 2024 revêt une palette de couleurs sublimes et un relief très élevé. 37 artistes ont exposé 53 œuvres dans la très belle galerie de notre Mairie. Les nombreux invités ont pu découvrir, admirer et faire admirer les tableaux choisis qui montrent d'année en année la qualité, l'esprit créatif, la sensibilité et le talent de ces artistes passionnés.

«*C'est dans l'Art que l'Homme se dépasse lui-même*» a écrit Simone de Beauvoir.

Nos artistes se sont dépassés dans leurs travaux tout au long de l'année en accordant lignes et couleurs, en faisant danser à leur rythme leur pinceau sur la toile.

L'exposition globale est, à elle seule, une ŒUVRE. Merci à Sylvie Chiffre Vandomme, leur professeur, qui anime l'atelier de Saint-Sauveur depuis 20 ans et a développé de nombreuses vocations.

«*Merci Sylvie pour ton infatigable investissement, ta pédagogie bienveillante, respectueuse, ton art de faire passer et de partager avec tant d'humilité ton immense culture artistique, tes émotions, en un mot TON TALENT.*

Avec l'amour du beau, la persévérance, l'amitié et ta gentillesse, tu confirmes que l'ART est un vrai lien entre les Hommes ! » Une petite collation était offerte à l'ensemble des invités pour ajouter du BON au BEAU.

Le Repas

12
OCTOBRE
2024



12H00
SALLE DES
FÊTES

Repas réservé aux habitants de St-Sauveur à partir de 65 ans accompagnés de leur conjoint.



COUPON D'INSCRIPTION

Madame (Nom-Prénom)

Date de naissance/...../.....

Monsieur (Nom-Prénom)

Date de naissance/...../.....

Numéro de téléphone

RETOUR DU COUPON
D'INSCRIPTION EN MAIRIE
AVANT LE

26
SEPTEMBRE
2024



Mariages

- 07/05/2024 FRANÇOIS Alex / LAMAS DA COSTA Ana Micaela
- 11/05/2024 LAVIOLETTE Williams / RICHARD Dominique
- 18/05/2024 ECHEVERRIA Nicolas / ENGUEHARD Marine
- 22/06/2024 LLINARES Julien / CHAMINANT Clémence BAREA

Naissances

- 26/01/2024 EL YAGOUBI Sofia, Jana
- 28/01/2024 BARDOU PEREZ-SALINAS Mia, Elena
- 09/02/2024 BERRIOUI Rita
- 09/02/2024 BERRIOUI Kais
- 16/03/2024 LOUA Léna, Widöh
- 03/04/2024 CAZEDESSUS ROUSSEL Kayden, Franck, Didier
- 14/04/2024 HABRI Souleyman
- 01/05/2024 CARRAYROU Mayla, Armelle, Malika
- 23/05/2024 CASARIN Alice
- 06/06/2024 EDDAOUDI Hannah, Amina
- 25/06/2024 LAFRAD Leyna, Salima, Nedjma

Décès

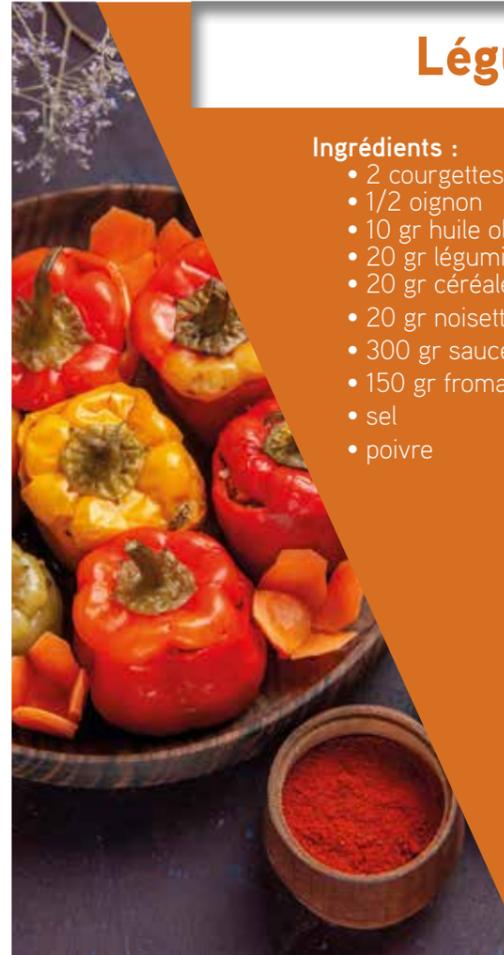
- 14/02/2024 DUFRÊNE Marcel, André
- 21/02/2024 ENRIQUE ép. MARTIN Nathalie
- 28/02/2024 TONIOLO ép. MENEGON Amabile, Elisa
- 16/03/2024 GAUTHIER Georges, René
- 22/03/2024 BÉMOL Aurélien, Roger
- 25/03/2024 SIVINI ép. MERET Vanda
- 18/05/2024 B ép. DUFRÊNE Christiane, Raymonde
- 26/05/2024 LADET Philippe, Laurent, Benoit
- 11/07/2024 BORIN ép. JOUGLAR Ida

Agenda

- 26-27-28 JUILLET FÊTE LOCALE
Organisée par le Comité des Fêtes
- 31 AOÛT FESTIVAL AREZZO
- 07 SEPT. FORUM FÊTE DES ASSOCIATIONS
- 05 OCT. OCTOBRE ROSE
Organisé par le Comité de Fêtes
- 12 OCT. REPAS DES AINÉS
- 24 NOV. LOTO
Organisé par le Club Ambiance
- 29-30 NOV. TÉLÉTHON

A table !

Légumes farcis



Ingrédients :

- 2 courgettes (ou poivrons, aubergines, tomates)
- 1/2 oignon
- 10 gr huile olive
- 20 gr légumineuses cuites
- 20 gr céréales cuites
- 20 gr noisettes
- 300 gr sauce tomate
- 150 gr fromage
- sel
- poivre



Préparation :

Préchauffer le four à 180 degrés

Couper en deux votre légume choisi, creuse le et réserver l'intérieur

Dans une poêle faire revenir les oignon coupés avec de l'huile. Y ajouter l'intérieur du légume, les légumineuses, les céréales et les noisettes écrasées en morceaux. Intégrer la sauce tomate dans la préparation et assaisonner

Dans un plat, déposer les légumes, les remplir avec la farce.

Recouvrir de fromage. Enfourner pendant 30 min

Compote multivitaminée



Ingrédients :

- 500 g de carottes
- 3 pommes
- 2 oranges pour le jus
- 1 c à soupe de miel
- cannelle



Préparation :

Laver et couper l'ensemble des carottes et des pommes en gros morceaux. Cuire à feu moyen dans une casserole avec un fond d'eau.

Une fois la compote cuite et mixée, ajouter le miel si besoin, la cannelle en poudre et verser le jus des deux oranges.

Il est possible d'ajouter aussi d'autres épices telles que la cardamome, la vanille...

Recettes proposées par **Cocagne Alimen'terre** lors de la journée « **Faites des fourchettes solidaires** »



saint-sauveur
saint-sauveur
saint-sauveur

Saint-Sauveur

Fête du village

• Entrée •
GRATUITE

...

au **CŒUR**
du village

Les

26

Ouverture de la fête
TAPAS

Animée Par **TONIO FAJARDO**

27

Tournée des fleurs
Orchestre **DE MICHEL**
REPAS

28

15h Concours de Pétanque
En concert **SANGRIA GRATUITE**
23h **FEU D'ARTIFICE**

juillet

POUR TOUTES INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES
Comité des Fêtes | Sylvie Salesses
06 51 27 77 99

